

Voilà l'été



Saint-Egrève passe en mode estival ! Farniente et loisirs sont au menu des vacances qui ont été concrètement lancées avec le passage des piscines à l'heure d'été, la fête de la Paix ou encore le traditionnel bal et feu d'artifice.

A venir



Ciné plein air

Dans le cadre du "ciné plein air", deux films sont proposés gratuitement : "Le grand méchant renard et autres contes", vendredi 20 juillet, et "L'ascension", vendredi 17 août. Ces séances sont organisées à la tombée de la nuit dans le parc de l'Hôtel de Ville. + d'infos : 04 76 56 53 18.



L'été du Pôle

Durant l'été le Pôle jeunesse organise des sorties, séjours et autres activités pour les plus de douze ans. Après une petite pause du 30 juillet au 15 août, les vacances reprennent de plus belle. Et bonne nouvelle, quelques places sont encore disponibles !

En savoir + : 04 76 56 59 80



Un dernier conseil avant les

La dernière séance du conseil municipal de la saison a été l'occasion pour les élus de débattre sur les 21 délibérations inscrites à l'ordre du jour. En complément à la séance du 6 juin, durant laquelle les tarifs des services municipaux pour

2018-2019 ont été votés sans aucune augmentation, ce conseil a été l'occasion d'adopter, cette fois-ci, les tarifs des locations des équipements municipaux. En outre, comme chaque année, la municipalité s'est également penchée sur les projets portés

par des jeunes Saint-Egrévois. A cette occasion, elle a apporté son soutien financier à des actions réalisées dans le cadre du dispositif "Aide aux projets jeunes".

Jeunesse

Projets jeunes : des initiatives toujours soutenues



A Saint-Egrève, le virus de la bougeotte se contracte assez tôt. La preuve, cette année encore, la Ville soutient deux nouveaux projets d'aventures internationales. Parmi les actions municipales en direction des 12-25 ans, la ville de Saint-Egrève consacre notamment un budget pour donner un "coup de pouce" à la réalisation de projets portés par des jeunes saint-égrévois. Au-delà du simple accompagnement financier, ce dispositif d'aide prend aussi la forme d'une véritable action personnalisée qui intègre entre autre un soutien logistique, matériel ou encore des conseils en communication.

Les projets retenus

Deux actions ont cette année reçu un soutien bienvenu de la part des élus. Ainsi, la Ville a complété le budget nécessaire à un groupe de cinq scouts et guides de France, qui s'envolent cet été vers le Cambodge pour y mener une action de solidarité. Du 19 juillet au 20 août, ces derniers épaulent l'association Kepchildren qui permet la scolarisation d'enfants démunis de Kep.

Autre projet original qui a retenu l'attention, l'idée de Lou Boucard-Pra de profiter d'un semestre d'études à Bergame, pour y développer un blog touristique trilingue. La jeune femme va ainsi, dès septembre prochain, alimenter un espace web dans lequel elle s'efforcera de présenter cette ville médiévale italienne, d'y proposer des parcours, des bons plans et autres anecdotes.

Comment ça marche ?

Afin d'accompagner au mieux les jeunes qui souhaitent s'engager pour concrétiser un projet, un comité de pilotage se réunit environ une à deux



Étudiante prothésiste, Aude Toussaint (à gauche) a été soutenue par la Ville pour un voyage humanitaire à Madagascar

fois par an pour étudier les demandes que les jeunes viennent présenter. Les projets soutenus peuvent être individuels ou collectifs. Ils peuvent être sportifs, culturels, humanitaires...

A noter : les idées doivent s'inscrire dans une démarche éducative favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie. L'âge, la motivation, l'effort d'organisation dans le groupe, la recherche d'autres partenaires, la démarche d'autofinancement sont également pris en compte.

DES AIDES MULTIPLES

La Ville multiplie les aides proposées aux plus jeunes. Outre, le soutien aux initiatives et aux projets, Saint-Egrève agit aussi en accompagnant le financement du BAFA et en participant au financement du permis AM (ex BSR) ou du code de la route. À travers les chantiers vacances qui offrent l'opportunité d'obtenir un premier emploi d'une semaine, la Ville permet aux 16-18 ans, de se familiariser avec l'univers professionnel tout en étant rémunérés au Smic horaire.

+ d'infos : saint-egreve.fr/597-projets-jeunes.htm



vacances

Citoyenneté

La mémoire des jeunes



Particulièrement active auprès des collégiens, l'Association des déportés, internés et familles de l'Isère (Adif) participe chaque année à la promotion du concours national de la résistance dans les collèges du département et notamment au collège Barnave. A l'issue de celui-ci, l'association récompense les lauréats en leur proposant un voyage vers un haut lieu de la Résistance. Cette année, trois élèves ont répondu présents pour mettre le cap sur l'île de Sein en Bretagne, où est programmée la visite du mémorial. Sept jeunes de Barnave ont "trusté" le top dix des meilleurs travaux mémoriels de l'académie. L'un d'entre eux s'est hissé à la quatrième place départementale et s'est même qualifié pour concourir au niveau national.

La mémoire des jeunes

Pour préparer le futur il faut savoir d'où l'on vient. Forts de ce constat, les jeunes Saint-Egrévois sont bien souvent très engagés dans

des actions en lien avec la mémoire historique. Ainsi, à titre d'exemple, il est possible de citer pêle-mêle les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui sont régulièrement présents lors des cérémonies commémoratives officielles ou lors d'événements comme la foulée du souvenir organisée le 8 mai par la Ville. Les enfants de L'Unisson, eux-aussi, contribuent régulièrement à ces mêmes événements qu'ils mettent en musique. A l'image de leurs aînés du collège Barnave, qui chaque année se distinguent lors du concours national de la résistance, les écoliers ne sont pas en reste. En effet, à l'occasion du centenaire de la fin de la grande guerre, les élèves de CM2 de l'école Barnave ont par exemple, en 2015 et 2017, travaillé sur la vie des soldats de la première guerre mondiale. Ils ont été conviés par l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornilhon à rédiger des articles dans le cadre de leur ouvrage "A nos poilus" à paraître en novembre prochain (voir ci-contre).



Vie quotidienne

Location de salle

Le dernier conseil municipal a été l'occasion de remettre à jour les tarifs de location des salles communales. En effet, à Saint-Egrève, de très nombreux espaces de toutes sortes sont mis à disposition des associations tout au long de l'année pour des activités sportives, de loisirs, ou culturelles. Une trentaine d'entre eux peuvent faire l'objet d'une réservation ponctuelle par les associations afin d'y

organiser des événements précis comme des conseils d'administration ou d'autres réunions. Afin de soutenir ses associations, la Ville met gratuitement ces espaces à la disposition des associations de Saint-Egrévois dont le siège social est à Saint-Egrève et pour des projets validés par la Ville.

Toutefois, il est aussi possible de les utiliser à titre privé et payant pour y organiser

"À NOS POILUS", UNE SOMME LOCALE !

Depuis quatre ans, les bénévoles de l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornilhon travaillent à la réalisation de l'ouvrage "A nos poilus". Le projet doit être publié pour le 11 novembre 2018, à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Les cinq bénévoles ont mené un véritable travail de fourmi en amassant une somme colossale de documents relatifs aux 421 poilus de Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Egrève. Ils ont collecté d'innombrables documents et retracé le parcours de ces hommes mobilisés pour partir au front mais aussi de ceux qui ont été réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre dans les usines ou dans les champs.



Une souscription est ouverte jusqu'à la fin du mois d'août pour acquérir l'ouvrage (soutenu par l'Office National des Anciens Combattants et labellisé "Centenaire" par la mission du centenaire et le Ministère des Anciens Combattants).

+ d'infos : hpvnc.stegreve@gmail.com
06 73 98 48 75.

NOUVELLE DELEGATION : Mireille Cheinet, conseillère municipale depuis le 17 septembre 2017, s'est vue confier la délégation du développement des services aux personnes âgées

Le conseil en bref



► ENFANCE - JEUNESSE

Attribution de subvention – dispositif d'aide aux projets jeunes, projet de solidarité internationale au Cambodge (délib. n°1 : unanimité). Projet de blog touristique trilingue sur Bergame en Italie et ses alentours (délib. n°2 : unanimité). Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des déportés, internés et familles de l'Isère (Adif) pour les collégiens lauréats du concours national de la résistance (délib. n°6 : unanimité). Convention de fonctionnement entre la Ville et le Conseil départemental pour le lieu d'accueil enfant-parent "La clairière" (délib. n°17 : unanimité).

► ASSOCIATIONS

Convention avec la Caf dans le cadre du dispositif d'aide aux vacances locales (délib. n°3 : unanimité). Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Confédération Syndicale des Familles (délib. n°4 : unanimité). Convention cadre entre la Ville et l'Association Familiale de Saint-Egrève (délib. n°5. Contre : 7 ; Pour : 26).

► FINANCES

Cession des titres de participation de la SCIC Habitat Rhône-Alpes (délib. n°7. Abstentions : 7 ; Pour : 26). Revalorisation automatique des tarifs maximaux applicables en 2019 à la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) (délib. n°8 : unanimité).

► DEVELOPPEMENT DURABLE

Avis de Saint-Egrève sur le projet de plan de déplacements urbains 2030 du SMTC (délib. n°9 : unanimité).

► FONCIER

Constitution d'une servitude d'implantation et d'entretien d'une canalisation au profit de GRDF sur une parcelle communale (délib.

n°10 : unanimité). Transfert de l'assiette du collège Barnave au Conseil départemental (délib. n°11 : unanimité). Cession au syndicat des copropriétaires du domaine Saint-Hugues de parcelles cadastrées enclavées à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue des Mails (délib. n°12 : unanimité).

► CULTURE

Tarifs de location des salles de La Vence Scène à compter du 1^{er} septembre 2018 (délib. n°13 : unanimité). Attribution d'un bon d'achat de 100€ dans le cadre du concours "les arts en fête" (délib. n°14 : unanimité). Tarifs des locations de salles et modification des conditions d'utilisation (délib. n°15 : unanimité).

► DIVERS

Marché public, groupement de commandes relatif au marché d'assistance à maîtrise

d'ouvrage pour l'application du règlement général européen de protection des données de La Métropole et des communes de l'agglomération (délib. n°16 : unanimité). Déclaration préalable de travaux de modification de façade pour quatre logements de la caserne de gendarmerie (délib. n°18 : unanimité). Acceptation de l'indemnité proposée par la compagnie d'assurance suite à l'incendie du local reprographie (délib. n°19 : unanimité).

► RESSOURCES HUMAINES

Convention de mise à disposition ponctuelle par la Ville de ses éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Étaps) auprès de l'Association Familiale durant les vacances scolaires (du 01/09/2018 au 31/08/2019) dans le cadre de son centre de loisirs (délib. n°20. Abstentions : 7 ; Pour : 26). Suppressions et créations de postes (délib. n°21 : unanimité).

PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations du conseil municipal du 4 juillet sur www.saint-egreve.fr.

► Le prochain conseil municipal ordinaire

a lieu le mercredi 3 octobre 2018, à 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur saint-egreve.fr. Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie".

actualité

REPAIR EN PAUSE : pendant le mois d'août, le Repair Café prend des congés. Les permanences du vendredi reprennent à la Maison des Solidarités et des Familles dès septembre.

TENNIS DE TABLE

La section tennis de table de l'USSE propose un stage d'initiation et de perfectionnement ouvert à tous, débutants et compétiteurs, dès 4 ans. Ce stage, encadré par des entraîneurs diplômés, se déroule du 29 au 31 août à la halle Jean Balestas.

+ d'infos : saintegrevett.wifeo.com
06 17 78 75 34.

TRAVAUX : Orange réalise des travaux sur l'avenue de l'Île Brune jusqu'au 25 juillet.

La circulation automobile se fait sur sur chaussée rétrécie et un itinéraire sécurisé est mis en place pour les piétons

ville



BIBLIOTHÈQUE ESTIVALE

En été, les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'adaptent au rythme des vacances. Du 9 au 31 juillet, Barnave ouvre le mardi et le vendredi de 16h à 19h, Rochepleine le mardi de 16h à 19h et Fiancey le mercredi et le vendredi de 15h à 18h. Du 1^{er} août au 1^{er} septembre, Barnave garde ses horaires de juillet tandis que les locaux de Rochepleine et de Fiancey sont fermés. Reprise aux horaires habituels le mardi 4 septembre.

A 480 : des travaux d'entretien sont réalisés durant tout l'été sur l'A480.

Des restrictions ponctuelles de circulation et des fermetures nocturnes d'accès sont à prévoir. En savoir + : www.saint-egreve.fr

TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'opération "Tranquillité vacances", la police municipale et la Gendarmerie proposent de surveiller les logements laissés vides pendant les congés. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire, directement en ligne sur www.saint-egreve.fr, en mairie ou à la gendarmerie.

+ d'infos : police-municipale@mairie-st-egreve.fr

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: **17** ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: **15**
Centre de secours/pompiers: **18** ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

STAGE AU LABO

Du 20 au 24 août, LABO, l'atelier de peinture animé par Mireille Arbellot, propose aux 4-14 ans de s'initier à l'histoire de l'art, au dessin à la peinture et au modelage dans le cadre de l'atelier Graine d'artistes.

+ d'infos : 06 86 32 15 82
latelierbleuorange@gmail.com

PLAN CANICULE

Afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs, le CCAS relance son plan canicule. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de pic de chaleur, des agents du CCAS prendront quotidiennement de leurs nouvelles afin de s'assurer de leur état de santé. Ils peuvent être amenés à se déplacer au domicile si besoin.

+ d'infos : 04 76 56 53 47

PRATIQUE : durant l'été la mairie ferme ses portes à 17h15 du lundi 16 juillet au vendredi 24 août. Des permanences pour les formalités administratives sont maintenues les jeudis 19 et 26 juillet.

PRISES SECURISEES

Afin de limiter les risques de débordement, comme ceux constatés l'an dernier, l'accès au site des Prises de la Vence a été sécurisé par un portail permettant d'en limiter l'accès les jours de fortes chaleurs.



LE SOUTIEN SCOLAIRE PRÉPARE SA RENTRÉE

Les personnes qui souhaitent animer des séances de soutien scolaire dès la rentrée avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF) sont conviées à s'inscrire vendredi 7 septembre entre 16h et 18h au Patio. Le lendemain, durant "Associations en fête", la CSF prendra des pré-inscriptions des moniteurs et des familles. Les inscriptions définitives pour les familles se feront les 14 et 21 septembre, de 15h à 18h, au Patio.

+ d'infos : 04 76 75 64 02 / 06 42 11 47 32 / soutienscolaire38120@free.fr

DEBROUSSAILLEMENT

Attention, avec l'été les propriétaires de terrains situés sur le Néron (classé à risque incendie depuis 2007) ont l'obligation légale de débroussailler leur terrain.

En savoir + : www.saint-egreve.fr/411-obligation-de-debroussailler.htm

PISCINE

La piscine des Mails accueille le public tous les jours de 10h à 20h. Attention, pour pouvoir bénéficier du tarif réservé aux habitants du canton, il faut présenter sa carte résident à chaque entrée. Gratuite, cette carte est délivrée aux Saint-Egrévois en mairie. Elle nécessite une photo d'identité par personne, un justificatif de domicile de moins de trois mois et un livret de famille pour les enfants. Elle est valable un an et renouvelable chaque année.

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 21/07 au 27/07 : Pharmacie de la Monta, place Pompée, 04 76 75 60 69
Du 28/07 au 03/08 : Pharmacie du Fontanil, rue du Moulin, le Fontanil, 04 76 75 51 48
Du 04/08 au 10/08 : Pharmacie de Prédiou, 48 quater route de Grenoble, 04 76 75 31 67
Du 11/08 au 17/08 : Pharmacie de la Monta, Place Pompée, 04 76 75 60 69
Du 18/08 au 24/08 : Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33
Du 25/08 au 31/08 : Pharmacie Brossier Cohen, 121 C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux, 04 76 75 49 33
Du 01/09 au 07/09 : Pharmacie des Charmettes, Centre Commercial "Les Charmettes", 04 76 75 26 73

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
abonnement et factures : 04 57 38 47 95
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - juillet 2018 - 8 700 ex.
Directeur de publication: Véronique Jaubert
Rédaction: Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression: Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda Du 20 juillet au 8 septembre



VENDREDI 20 JUILLET

Partir en livre. "Partir en toile", animation autour du livre jeunesse par la bibliothèque municipale, en marge du ciné plein air. Parc de l'Hôtel de ville à 20h.

Ciné plein air. "Le grand méchant renard et autres contes", projection gratuite. Parc de l'Hôtel de ville, vers 21h30. (projection à La Vence Scène en cas de pluie).

+ d'infos : 04 76 56 53 18.

VENDREDI 17 AOÛT

Ciné plein air. "L'ascension" projection gratuite. Parc de l'Hôtel de ville, vers 21h. (projection à La Vence Scène en cas de pluie).

+ d'infos : 04 76 56 53 18.



DU 20 AU 24 AOÛT

Stage d'été de l'atelier bleu orange (LABO).

+ d'infos : 06 86 32 15 82

latelierbleuorange@gmail.com



MERCREDI 22 AOÛT

Sortie familles. A la découverte de l'espace naturel sensible (ENS) du plateau de la Molière, près d'Autrans dans le massif du Vercors. Pique-nique à prévoir. Journée organisée par la Maison des Solidarités et des Familles, avec la Caf et gérée par l'Association Familiale.

+ d'infos : 04 76 56 05 40.



Commemoration. 74^e anniversaire de la Libération de Saint-Egrève. Dépôt de gerbes au monument aux morts et au carré militaire. 18h30.

DU 29 AU 31 AOÛT

Stage tennis de table. Tous niveaux, dès 4 ans, organisé par la section tennis de table de l'USSE.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Fermeture. Fin de saison de la piscine des Mails.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Rentrée des classes.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Soutien scolaire. Inscription des moniteurs pour le soutien scolaire à la Confédération Syndicale des Familles. Au Patio de 16h à 18h.



SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Nouveaux arrivants. Cérémonie d'accueil organisée en présence des élus et des responsables associatifs. Hôtel de ville à 11h.



Associations en fête. Découverte et inscription auprès des associations saint-égrévoises. Parc de l'hôtel de ville à 14h.

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE

Exposition. "Graines d'artistes", à découvrir à la bibliothèque Barnave. Présentation des œuvres réalisées par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse.

LA VENCE SCÈNE cinéma

LES CONGÉS DU CINÉ

Le cinéma de La Vence Scène prend des congés du 25 juillet au 14 août inclus. Les séances reprennent mercredi 15 août avec une programmation toujours aussi variée !



SAISON 2018-2019

Le programme de la prochaine saison culturelle est disponible sur lavencescene.saint-egreve.fr. Les réservations en ligne ouvrent le 22 août 2018. Puis la billetterie physique est à son tour mise en place à l'accueil de La Vence Scène, du 27 au 31 août 2018, tous les jours de 14h à 19h. Puis, dès le 4 septembre, les réservations seront accessibles les mardis et vendredis de 16h à 19h, les mercredis de 9h à 12h (hors jours fériés et vacances scolaires).



PAUSE ESTIVALE

Les publications municipales (Saint-Egrève le journal et son supplément) prennent aussi des vacances. Ces deux titres locaux reviennent dans les boîtes aux lettres dès le mois de septembre. En attendant, le site www.saint-egreve.fr et les réseaux sociaux (www.facebook.com/saint.egreve38120 et twitter.com/StEgreve), permettent toujours aux Saint-Egrévois (et aux autres) de se tenir informés de l'actualité communale.